

Le déficit budgétaire réduit de

• **L'investissement baisse de 1,7% à fin avril et les remboursements TVA de 25%**

• **Les recettes de l'IS augmentent de 19,2%**

NETTE amélioration du déficit budgétaire à fin avril: 8,1 milliards de DH

contre 20,6 milliards à la même période l'année dernière. Mais le pari d'un retour vers un niveau de déficit de 3% comme cela est prévu dans le projet de loi de finances 2017 n'est pas gagné. Il faudra attendre l'évolution de l'économie et la capacité du gouvernement à maîtriser les dépenses.

Pour l'heure, les recettes sont en hausse de 6,9% alors que les dépenses ont décroché de 3,5%. L'investissement, le poste budgétaire le plus scruté, atteint 23,4 milliards

de DH à fin avril en baisse de 1,7% en raison du recul des dépenses des ministères de 7,7% alors que les charges communes ont pris 5,3%. Les dépenses d'investissement vont certainement s'accélérer au deuxième semestre, une fois la loi de finances votée. Les charges de la dette budgétisée ont chuté de 10,5% et les dépenses de fonctionnement marquent une baisse de 1,7%.

A l'exception des droits de douane, de la TIC sur les produits énergétiques et sur

le tabac, toutes les recettes fiscales sont en hausse. L'IS est sur une forte augmentation (19,2%) s'établissant à 18,7 milliards de DH.

La TVA a pris 9,1% atteignant 18,8 milliards de DH. La hausse la plus importante provient de la TVA à l'intérieur: plus 15,2% contre une baisse de 9,8% à fin avril 2016. Cela témoignerait d'une reprise de la consommation. Sauf que cette évolution de la TVA à l'intérieur tient compte d'un remboursement de plus de 2 milliards de DH de crédit, en baisse de 25,2%. Ces crédits TVA asphyxient les trésoreries des entreprises et le patronat souhaite une solution à même de garantir la neutralité de cet impôt.

Changement climatique et mobilités humaines

DANS le cadre de la coprésidence maroco-allemande du Forum mondial pour la migration et le développement pour les années 2017 et 2018, le ministère délégué auprès du ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, chargé des Marocains résidant à l'étranger et des Affaires de la migration, organise en partenariat avec la partie allemande, un atelier thématique sur le «Changement climatique et mobilités humaines: vers des réponses dignes, coordonnées et durables». Cette rencontre aura lieu au Centre de conférence Mohammed VI à Skhirate, le mercredi 24 mai.

L'organisation de cet atelier vient dans le contexte de la coprésidence maroco-allemande du Forum Mondial pour la Migration et le Développement pour les années 2017-2018. Celle-ci s'est fixée comme principal objectif de contribuer à l'élaboration du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, et à la réflexion au suivi des objectifs de l'Agenda 2030 pour le développement durable en matière de migration. Cet atelier intervient également dans le cadre de la présidence marocaine de la COP, dont la 22e édition qui s'est tenue à Marrakech en novembre 2016, a vu l'organisation d'un grand nombre de side-events consacrés à la thématique «Migration et changement climatique». Elle correspond également à l'appartenance du Maroc au comité de pilotage de la plate-forme sur le déplacement des personnes lié aux désastres. Cet atelier rassemble des représentants gouvernementaux, des organisations internationales, la société civile, des universitaires et des experts dans le domaine des droits de l'Homme, de la protection de l'environnement et du changement climatique afin de comprendre le phénomène et identifier comment agir en mobilisant tous les réseaux... □

12,5 milliards de DH

Principales recettes du budget général à fin avril

Nature	Recettes ordinaires (en millions de DH)	Evol. en %	Structure
Taxe sur la valeur ajoutée	18.889	▲ 9,1%	25,6%
- à l'importation	11.537	▲ 5,5%	15,6%
- à l'intérieur	7.352	▲ 15,2%	10,0%
Impôts sur les sociétés	18.737	▲ 19,2%	25,4%
Impôts sur le revenu	14.342	▲ 4,6%	19,4%
Droits d'enregistrement	6.746	▲ 1,8%	9,1%
TIC prod. énergétiques	4.756	▼ 0,6%	6,4%
TIC tabacs manufacturés	3.045	▼ 3,5%	4,1%
Droits de douane	2.941	▼ 7,9%	4,0%
Monopoles	1.009	▲ 265,6%	1,4%
Majorations de retard	536	▲ 8,9%	0,7%
Redevance gazoduc	416	▲ 19,2%	0,6%

Source: TGR

La TVA est la principale source de recette du budget: 18,9 milliards de DH à fin avril. A noter une légère hausse des droits d'enregistrement et de timbre (1,8%) en raison de l'augmentation des recettes de la vignette automobile

produits énergétiques (+28,3%). A fin avril, la facture énergétique a grimpé de 48,9% s'établissant à 22,8 milliards de DH en raison de la reprise du cours du pétrole.

En revanche la TVA à l'import sur les autres produits n'a progressé que de 1,9%. Plusieurs produits importés dont les équipements s'opèrent en franchise de TVA.

Ces quatre premiers mois de l'année se sont également caractérisés par une hausse de 4,6% de l'IR. Les recettes de cet impôt globalement assuré par les salariés du public et du privé sont marquées par une légère reprise de l'IR sur les profits immobiliers de 1,5% révélant ainsi un accroissement des transactions immobilières. En revanche, l'IR prélevé par la Direction des dépenses du personnel (DDP) relevant de la Trésorerie générale du Royaume a chuté de 5,5%! Pourtant, les salaires servis par la DDP ont quasi stagné (+0,1%) sous l'effet d'une augmentation de la masse salariale structurelle de 0,8% et de la baisse des rappels de 32,3%. □

Dans ses propositions d'amendement de la loi de finances, la CGEM demande la généralisation du droit de remboursement

de la TVA à l'ensemble des activités plutôt que de le réserver à des situations bien particulières (cf. L'Economiste n° 5022 du

12/05/2017). La TVA à l'importation s'est accrue de 5,5% sous l'effet de la hausse des recettes générées par cette taxe sur les